

La médiathèque intercommunale du Piémont oloronais,
baptisée le 18 janvier 2013 par Madame Aurélie Filippetti
sous le nom de :

MEDIATHEQUE DES GAVES

Cette remarquable réalisation résulte d'un travail commencé dès 2003. Elle est portée par la communauté de communes qui a mis la lecture publique et le spectacle vivant dans ses compétences. Elle a abouti en 2004 à un concours de maîtrise d'œuvre remporté par une jeune et talentueuse architecte (Pascale Guédot, Equerre d'argent 2010 pour ce projet).

Les particularités de cet établissement

- Sa dimension (de 2555 à 3000 m²) pour une population de la communauté d'agglomération de 18 000 habitants : cela signifie que la prise en responsabilité porte non seulement sur le territoire intercommunal, mais aussi sur le bassin de population des trois vallées pyrénéennes, Piémont, Aspe, Ossau, Baretous,

- sa localisation : elle se situe à la confluence des gaves Pau et Oloron. Ce choix est un pari et un parti architectural, d'installation d'un service public en cet endroit très symbolique, très visible, à immédiate proximité des secteurs patrimoniaux, mais aussi difficile à aménager,

- son cahier des charges : La médiathèque comprendra aussi un bel espace patrimonial (mise en valeur des fonds de littérature, et de l'architecture de cette ville d'art et d'histoire), un espace multimédia,

- l'architecte, Pascale Guedot, et le maître d'ouvrage CCPO ont obtenu l'équerre d'argent 2010 pour cette réalisation.

Le dossier financier

Il a été possible de porter l'aide de l'État à 35 % (taux plafonné).

Le département est intervenu fortement, au titre de la responsabilité de « pays » ou de réseau pour le moment (480 000 € et ½ poste pour l'animation réseau).

La Région est intervenu à hauteur de 228 000 €, passant à même hauteur que le département après les élections régionales.

Le Fnadt (fonds national d'aménagement et de développement du territoire) a également été obtenu.

Le dossier culturel et la constitution de l'équipe

Les orientations, laboratoire pour la [Banque numérique du savoir en Aquitaine](#) (BnsA, contrat de projet État-Région) vont dans deux directions :

- le traitement de leur propre fonds (Tristan Derème, Paul-Jean Toulet) et sa valorisation : ce travail est déjà engagé avec l'agglomération de Pau, par une convention entre les deux collectivités conduisant à un financement drac.

- le traitement numérique des ressources patrimoniales issues de leurs services, ou d'associations et sociétés savantes, et des services de l'État. Pour favoriser l'accès du public à cette base de données, l'interrogation cartographique dans le cadre du Plan d'information géographique mutualisé d'Aquitaine ([PIGMA](#)) sera un objectif important.